

# REGISTRE DES DELIBERATIONS

## du Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Registre n° 183

SEANCE du 15 mai 2006

Date de dépôt de la délibération par l'autorité préfectorale :

### OBJET DE LA DELIBERATION

#### **Dijon vu par... » Edition 2006 – Contrat à passer entre la Ville et l'artiste**

Monsieur Berteloot, au nom des commissions des Affaires Culturelles et des Relations Internationales, et des Finances, expose :

Mesdames, Messieurs,

Chaque année, en vue de la réalisation de l'exposition « Dijon vu par... », la Ville sollicite un ou plusieurs artistes.

Pour l'édition 2006, il est proposé de retenir la participation d'un photographe: Monsieur Yves Guillot. L'artiste, originaire de Dijon, et reconnu parmi les photographes de renommée nationale, propose d'exposer son travail sur Dijon en photographies couleurs, la scénographie envisagée suivant quatre axes: les lieux de l'enfance et de l'adolescence, les transformations récentes de la cité, les lieux « intemporels » et quelques portraits.

L'exposition serait présentée à l'Hôtel de Ville, au salon Apollon, du 17 juin au 17 septembre 2006. Son accès serait gratuit.

Un contrat serait conclu avec l'artiste.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions des Affaires Culturelles et des Relations Internationales, et des Finances, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - décider la participation de Monsieur Yves Guillot à l'édition 2006 de l'exposition « Dijon vu par... »,

2 - approuver le projet de contrat à passer entre la Ville et l'artiste, annexé au présent rapport, et m'autoriser à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale ;

3 - m'autoriser à signer le contrat définitif, ainsi que tout acte à intervenir pour son application,

4 - décider l'accès gratuit du public à l'exposition.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ